

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 15 mars 1967

Une réunion régulière du Sénat académique s'est tenue à la Bibliothèque, le 15 mars 1967.

Etaients présents:

R.P. Clément Cormier	M. Alphonse Gaudet
R.P. Louis-Marcel Daigle	R.P. Reno Desjardins
R.P. Raoul Dionne	R.P. Paul Bourque
M. Yves Roberge	Sr Jacqueline Bouchard
M. Rhéal Bérubé	R.P. Léopold Lanteigne
M. Numa Marcotte	R.P. Maurice Boivin
M. Aurèle Young	M. Brian T. Newbold
M. Jean Cadieux	R.P. Arthur Gauvin
M. Raymond LeBlanc	R.P. Roland Soucie

Etaients absents:

R.P. Léonard Gaudet
M. Alexandre Boudreau

Le Secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 1967. Sur proposition du P. Arthur Gauvin, appuyé par M. Aurèle Young, le rapport est adopté.

PROPOSITION DE U.N.B.:

Le président de U.N.B. et le doyen de la Faculté de Droit demandent que les étudiants de l'Université de Moncton qui s'inscrivent en faculté de droit après la troisième année des Arts et du Commerce puissent recevoir leur diplôme après avoir réussi la première année de droit.

Après une longue discussion, M. Rhéal Bérubé, appuyé par P. Paul Bourque, proposa que les étudiants de l'Université de Moncton qui désirent poursuivre des études en droit à U.N.B. après leur troisième année soient libres de le faire, mais que dans ces conditions l'Université du Nouveau-Brunswick devrait décerner les diplômes après leur première ou deuxième année de droit. Cette proposition fut adoptée avec deux abstentions.

M. Jean Cadieux, appuyé par Sr Jacqueline Bouchard, proposa d'inviter les autorités académiques des deux universités à préparer un programme pour les étudiants qui choisiront cette orientation. Cette proposition fut adoptée.

FACULTE DES ARTS:

Le P. Reno Desjardins présenta le rapport de la Faculté des Arts.

Programme de Mathématiques:

La faculté des Arts fit la critique du programme de MA-1500 qui semble trop accéléré pour les étudiants de première année et recommanda un cycle de deux cours:

MA-1600 Algèbre-Trigonométrie

MA-1700 Géométrie analytique

Après une longue discussion, le Sénat recommanda au doyen de former un comité spécial composé de représentants des trois collèges, de l'Ecole de Commerce et de la Faculté des Sciences. Ce comité proposera un programme pour l'an prochain.

Mentions au B.A.:

Sur proposition de M. Aurèle Young, appuyé par le Père Léopold Lanteigne, les mentions suivantes furent acceptées:

Anglais	Latin
Art dramatique	Musique
Beaux-Arts	Philosophie
Biologie	Physique
Chimie	Psychologie
Economie	Pré-médecine
Education physique	Sciences familiales
Français	Sciences politiques
Géographie	Service social
Histoire	Sociologie

Après l'étude des programmes de mention le Sénat recommanda fortement aux collègues d'obtenir au moins un spécialiste qualifié pour chacune des mentions.

ECOLE D'EDUCATION-PSYCHOLOGIE:

Le Père Roland Soucie a informé les membres du Sénat qu'un programme de recherche en planification et aménagement scolaires serait introduit à l'Ecole d'Education. M. Alphonse Gaudet dirigera ce programme. Un vote d'appréciation et d'encouragement a été adressé à M. Alphonse Gaudet.

Le directeur de l'Ecole d'Education-Psychologie a ensuite exposé les nouveaux programmes.

Sur proposition de M. Aurèle Young, appuyé par le P. Reno Desjardins il est recommandé:

- 1- que le programme de Maîtrise en Education avec les trois options : administration scolaire, psychologie éducationnelle et enseignement secondaire soit accepté;
- 2- que le programme de B.E. en Sciences domestiques soit accepté;
- 3- que le programme du B.Ed. soit refait en collaboration avec les directeurs de l'extension de l'enseignement mais que le Sénat donne une approbation de principe au programme préparé conjointement pour qu'il puisse être introduit en septembre prochain.

Cette proposition fut adoptée.

MAITRISES-ES-ARTS:

M. Aurèle Young a présenté aux membres du Sénat les programmes de Maîtrise en Economie et en Sociologie.

Sur proposition de M. Brian Newbold, appuyé par le P. Roland Soucie, les programmes sont acceptés.

Le Secrétaire a expliqué les programmes de maîtrises en Français, Philosophie et Histoire.

Pendant la discussion des membres du Sénat ont observé qu'il serait préférable de commencer par la maîtrise en français. On a mis en doute la possibilité de recruter des étudiants à la maîtrise en philosophie. Le bibliothécaire demanda aux doyens et aux chefs de départements d'avertir la bibliothèque quand ces programmes sont en préparation.

Sur proposition du P. R. Dionne, appuyé par M. R. Bérubé, il fut décidé qu'une priorité sera accordée à la maîtrise en français et que les maîtrises en philosophie et en histoire seront autorisées si l'administration juge que ces programmes peuvent être financés.

DEMANDE DES ETUDIANTS:

L'Association des étudiants demanda au Sénat de réduire d'une semaine la période de scolarité.

Sur proposition du P. Paul Bourque, appuyé par M. Numa Marcotte, il fut recommandé de maintenir la scolarité de 30 semaines sans compter les sessions d'examens puisqu'il est déjà difficile de transmettre le contenu des programmes dans cette période. Cette proposition fut adoptée.

M. Jean Cadieux demanda au Secrétaire général de faire un sondage auprès des universités dans le but d'informer le Sénat de la longueur de la scolarité dans les autres institutions.

Raoul Dionne, c.s.c.
Secrétaire général